

Hétérogénéité du paysage européen de la prise en charge par PPC

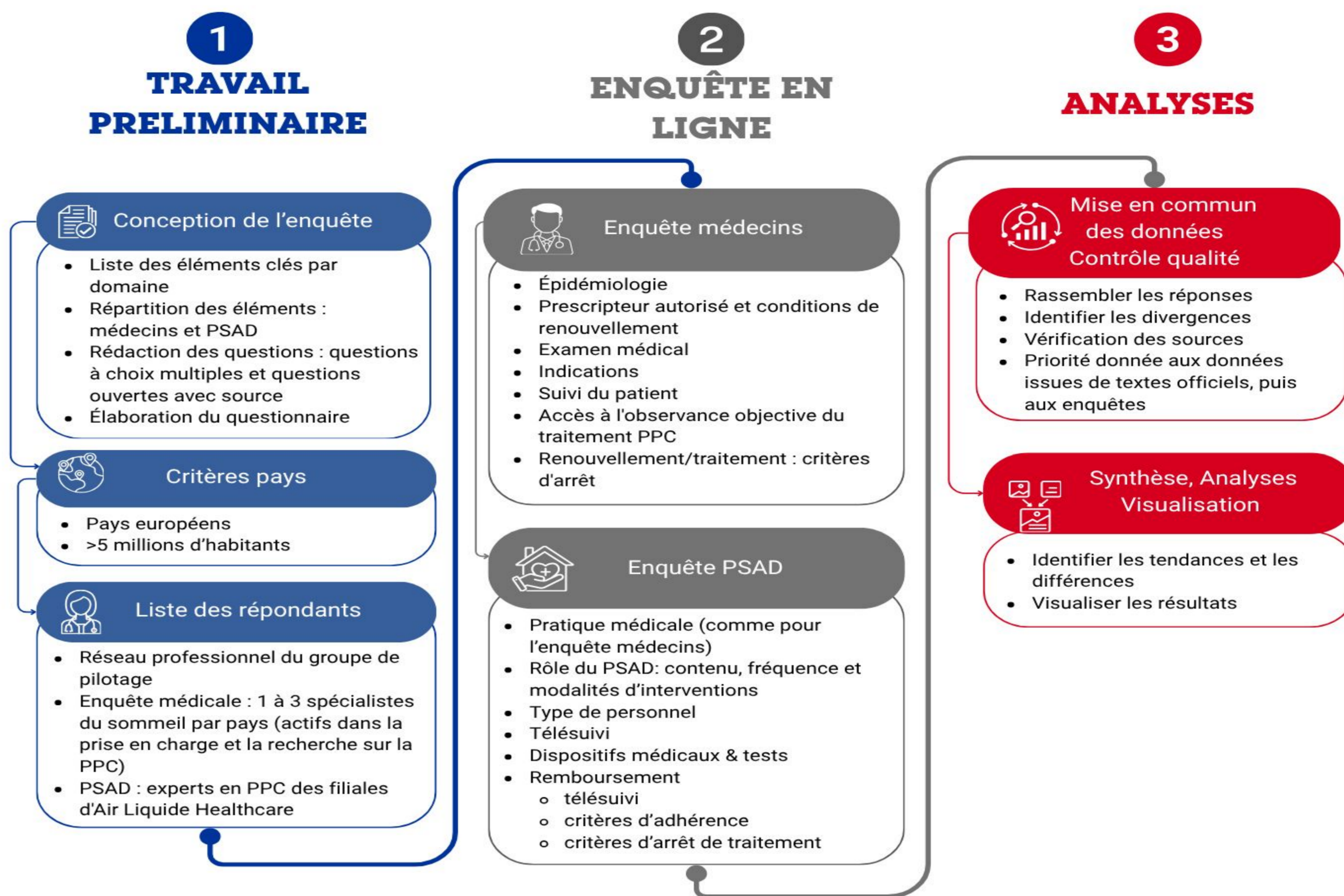
Jean-Louis Pépin¹, Joëlle Texereau^{2,3}, Sébastien Bailly¹, Cariosa Ricordeau⁴, Marie Lambert⁴, Emilie Bailbled⁴, Raoua Ben Messaoud¹, Sarah Alami⁴, au nom du groupe d'experts PANORAM'OSA landscape project

1. Laboratoire HP2, Inserm U1300, Université Grenoble Alpes, Grenoble, France; 2. Hôpital Cochin, Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP Centre), Paris, France; 3. Air Liquide Healthcare, Bagneux, France; 4. Air Liquide Santé International, Bagneux, France.

INTRODUCTION

- Le syndrome d'apnées obstructives du sommeil (SAOS) touche 2 à 4 % des adultes en Europe.
- La PPC est le traitement de première intention des formes sévères.
- En l'absence de recommandations européennes, ce travail analyse les différentes prévalences du traitement par PPC en Europe et les facteurs qui influencent potentiellement son accès.

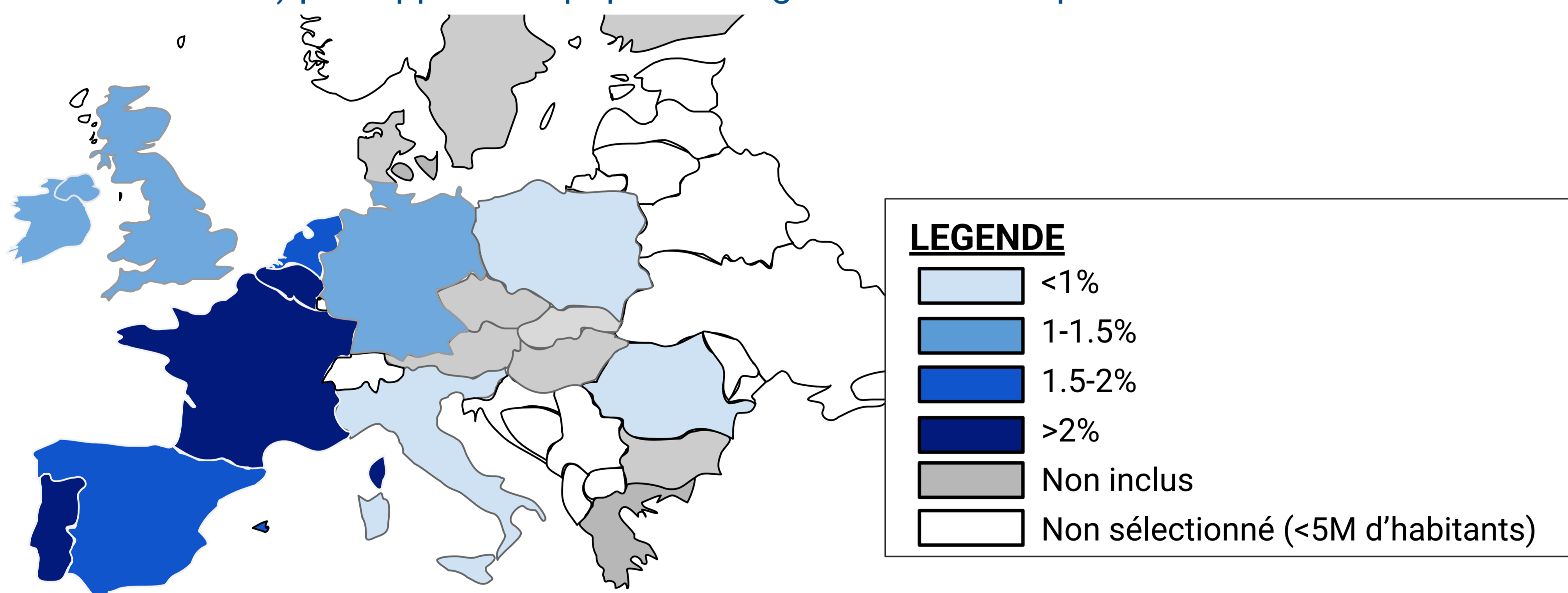
METHODOLOGIE



RESULTATS

Proportion d'adultes traités par PPC pour un SAOS par rapport à la population âgée de 18 ans et plus

La proportion d'adultes traités par PPC varie de 0,12 % en Roumanie à 3,14 % en France (données de 2024) par rapport à la population âgée de 18 ans et plus.



	Prévalence en % de la population 18+
ROUMANIE	0,12%
POLOGNE	0,33%
ITALIE	0,39%
ROYAUME-UNI	1,02%
IRLANDE	1,34%
ALLEMAGNE	1,49%
ESPAGNE	1,73%
PAYS-BAS	1,78%
BELGIQUE	2,01%
PORTUGAL	2,23%
FRANCE	3,14%

Critères de prescription de la PPC et prescripteurs autorisés

	BE	FR	GE	IR	IT	NE	PL	PT	RO	SP	UK
Critères de prescription											
Guidelines nationales	✗	✓	✓	✓	✗	✓	✓	✗	✗	✓	✓
IAH 5-15			○	○	○	○		○	○		○
IAH 15-30	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
IAH >30	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○	○
Prescripteur initial											
Hôpital ou centre de sommeil certifié uniquement	✓		✓			✓	✓	✓			
Médecins avec une qualification troubles du sommeil		✓							✓		✓
Pneumologue	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Neurologue	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Cardiologue	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
ORL	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	
Psychiatre	✓	✓			✓			✓	✓		✓
Médecin généraliste	✓										

LEGENDE
 ○ IAH seulement
 ○ IAH + critère(s) additionnel(s)
 ✓ Oui
 ✗ Non

CONCLUSION

Les différences de prévalence du traitement par PPC en Europe pourraient être liées en partie aux différences concernant les critères de prescription, les médecins autorisés à prescrire le traitement. L'harmonisation au travers de recommandations européennes de prise en charge du SAOS pourrait améliorer les résultats cliniques, le recours au soin et l'équité d'accès au traitement.